

Quatre-vingt-treizième réunion du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, 210 rue Notre-Dame à Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 12^e jour de décembre 2005 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Huguette Cardinal, Josiane Fabry, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Johanne Ouellette Langlois, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Denis Roy, Micheline Sauvé, Lise Soutière et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires-parents : Johane Corbin et Manon Côté.

Autres présences : Monsieur Pierre Buisson, directeur général;
Monsieur Jean-Pierre Fontaine, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général;
Monsieur Fernand Croisetière, directeur du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Monsieur Marcel Landry, directeur du Service des ressources matérielles;
Monsieur François Lafortune, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Monsieur Jean-Pierre Parent, directeur du Service des technologies de l'information.

Absence : Madame la commissaire : Claudette Cardinal-Thibodeau.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 05.12.12
001

Il est proposé par madame Lise Soutière :

Que l'ordre du jour soit adopté avec les modifications suivantes :

Ajouter les points suivants :

09.5 Ajout de sommes pour la réussite éducative.

12.1 Remerciements et félicitations.

12.2 Terrain de balle à l'école Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc) – demande d'information.

Monsieur Pierre Boudreau demande le vote sur l'ajout du point 09.5 à l'ordre du jour :

Ont voté pour :

Mesdames et messieurs : Michel Aerts, François Blais, Huguette Cardinal, Johanne Ouellette Langlois, Denis Roy et Lise Soutière.

Ont voté contre :

Mesdames et messieurs : Réjean Bessette, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Josiane Fabry, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Suzanne Méthé, Claude Monty, Yvon Pineault, Sylvie Rousselle, Micheline Sauvé et Lynda Tessier.

Pour : 6 Contre : 14

En conséquence, l'ordre du jour est **adopté à la majorité** sans l'ajout du point 09.5.

Adopté à la majorité.

ORDRE DU JOUR

01. Présences et ouverture de la séance.
02. Adoption de l'ordre du jour.
03. Période de questions du public.
- 04.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil des commissaires du 14 novembre 2005 (document SG 05.12.12-04.1).
- 04.1.1 Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil des commissaires du 28 novembre 2005 (document SG 05.12.12-04.1.1).
 - Suivi aux procès-verbaux.
- 04.2 Correspondance :
- 04.2.1 De monsieur Luc Desgagnés, directeur de la gestion des ressources, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception du projet d'immobilisations au Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot (secteur santé) pour le Plan triennal d'immobilisations 2006-2009.
- 04.2.2 De monsieur Gilles Marchand, directeur du financement et de l'équipement, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception des demandes d'ajouts d'espace, de la résolution HR 05.09.12-032 et précisions quant à certaines conditions liées auxdites demandes.
- 04.3 Mot de la présidente.
- 04.4 Nomination des représentants au Comité d'étude des demandes de révision de décision.
- 04.5 Appui au projet de prolongement de l'autoroute 35 (document DG 05.12.12-04.5).
- 04.6 Appui au projet du Complexe jeunesse (document DG 05.12.12.04.6).
- 08.1 Démissions (document RH 05.12.12-08.1).
- 08.2 Congés sans traitement (document RH 05.12.12-08.2).
- 08.3 Congé sabbatique à traitement différé (document RH 05.12.12-08.3).
- 08.4 Engagements (document RH 05.12.12-08.4).
- 08.5 Nomination.
- 08.6 Choix de limite CSST (document HR 05.12.12-08.6).
- 09.1 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 26 octobre 2005, pour un montant de 3 672 586,65 \$, vérifiée par monsieur Claude Monty (document RF 2005.12.12-09.1).
- 09.2 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 9 novembre 2005, pour un montant de 2 453 733,30 \$, vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2005.12.12-09.2).
- 09.3 Liste des comptes à payer de la Commission scolaire des Hautes-Rivières du 23 novembre 2005, pour un montant de 3 384 724,74 \$, vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2005.12.12-09.3).
- 09.4 Offre de services bancaires (document déposé séance tenante RF 2005.12.12-09.4).
- 10.1 Adjudication de contrats :
- 10.1.1 Duplicateurs/imprimantes haute vitesse, 28 établissements (document RM 05.12.12-10.1.1).
- 10.1.2 Acquisition d'un pont élévateur de type ciseau, École professionnelle de métiers (document RM 05.12.12-10.1.2).
- 10.1.3 Acquisition de fraiseuses verticales neuves, École professionnelle de métiers (document RM 05.12.12-10.1.3).
- 10.1.4 Acquisition de 21 micro-ordinateurs pour laboratoire d'arpentage, École professionnelle de métiers (document RM 05.12.12-10.1.4).

- 10.2 Engagement de professionnels (document déposé séance tenante RM 05.12.12-10.2).
11. Commissaires-parents.
12. Autres sujets.
 - 12.1 Remerciements et félicitations.
 - 12.2 Terrain de balle à l'école Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc) – demande d'information.
13. Levée de la séance.

Adopté à la majorité.

03. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Monsieur Daniel Bélanger désire obtenir des informations quant à une situation particulière vécue dans la classe de son fils. En raison du caractère confidentiel de la problématique, monsieur Pierre Buisson suggère de rencontrer le parent afin de lui faire part du suivi effectué audit dossier.

04.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 14 NOVEMBRE 2005 (document SG 05.12.12-04.1)

HR 05.12.12
002

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du 14 novembre 2005 tel que déposé.

Adopté unanimement.

04.1.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 28 NOVEMBRE 2005 (document SG 05.12.12-04.1.1)

HR 05.12.12
003

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 28 novembre 2005 tel que déposé.

Adopté unanimement.

- SUIVI AUX PROCÈS-VERBAUX

Monsieur Pierre Buisson, directeur général informe les membres du Conseil des commissaires des actes posés en suivi aux réunions du 14 et du 28 novembre 2005.

04.2 CORRESPONDANCE

04.2.1 De monsieur Luc Desgagnés, directeur de la gestion des ressources, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception du projet d'immobilisations au Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot (secteur santé) pour le Plan triennal d'immobilisations 2006-2009.

04.2.2 De monsieur Gilles Marchand, directeur du financement et de l'équipement, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : accusé de réception des demandes d'ajouts d'espace, de la résolution HR 05.09.12-032 et précisions quant à certaines conditions liées auxdites demandes.

04.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues ont participé depuis la tenue de la dernière séance du Conseil. De plus, elle transmet quelques points d'informations.

04.4 NOMINATION DES REPRÉSENTANTS AU COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE RÉVISION DE DÉCISION

Considérant l'article 11 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le Conseil des commissaires peut instituer un comité pour entendre toutes demandes de révision de décision soumises en vertu des articles 9 à 12 de ladite loi;

Considérant la procédure de révision d'une décision adoptée le 12 juillet 1999 (AG PR 01) par le Conseil des commissaires;

Considérant que madame Andrée Bouchard, présidente, siège d'office sur le comité d'étude des demandes de révision de décision;

HR 05.12.12
004

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que les représentants du Conseil des commissaires nommés à ce comité soient :

Monsieur Yvon Pineault;
Monsieur Denis Roy;
Madame Manon Côté;
Madame Johanne Ouellette Langlois, substitut;
Madame Sylvie Rousselle, substitut;
Madame Johane Corbin, substitut de madame Manon Côté, commissaire -parent.

Adopté unanimement.

04.5 APPUI AU PROJET DE PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 35 (document DG 05.12.12-04.5)

Considérant l'appui demandé par la Chambre de commerce du Haut-Richelieu à la Commission scolaire au regard du projet de parachèvement de l'autoroute 35 entre la frontière américaine et Saint-Jean-sur-Richelieu;

Considérant que ce projet pourrait avoir des impacts positifs pour le développement économique et touristique de la région;

Considérant que la Commission scolaire juge ne pas détenir suffisamment d'information afin de prendre une décision éclairée quant aux impacts de ce projet sur son organisation et ses activités;

HR 05.12.12
005

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Que le directeur général soit mandaté pour entreprendre les démarches requises afin d'obtenir l'information nécessaire permettant à la Commission scolaire de prendre la décision

qui s'impose quant à l'appui à accorder au projet.

Adopté unanimement.

04.6 APPUI AU PROJET DU COMPLEXE JEUNESSE (document DG 05.12.12-04.6)

Considérant que le projet de Complexe jeunesse élaboré par différents partenaires du milieu, vise l'amélioration de la qualité de vie des jeunes vivant sur le territoire de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu et de la région, en leur offrant un lieu de rassemblement multiservices et multiactivités;

Considérant que cette initiative est issue de la Table de concertation «À toute jeunesse»;

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières est membre de la Table de concertation «À toute jeunesse»;

HR 05.12.12
006

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières appuie le projet de Complexe Jeunesse et reconnaisse la Table «À toute jeunesse» à titre de promoteur auprès des partenaires majeurs, quant à la mise en œuvre dudit projet.

Adopté unanimement.

08.1 DÉMISSIONS (document RH 05.12.12-08.1)

HR 05.12.12
007

Il est proposé par monsieur Claude Monty :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Catherine Huet-Mesroch, psychologue à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, soit acceptée à compter du 30 août 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.12.1
008

Il est proposé par monsieur François Blais :

Que la démission, pour le motif «retraite», de madame Thérèse Parizeau-Boily, surveillante d'élèves 15 heures et moins par semaine à l'école Providence, soit acceptée à compter du 18 septembre 2005.

Adopté unanimement.

08.2 CONGÉS SANS TRAITEMENT (document RH 05.12.12-08.2)

Considérant le motif «réorientation de carrière»;

HR 05.12.12
009

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 10 novembre 2005 au 30 juin 2006, soit accordé à monsieur Bruno Bouillon, éducateur en service de garde à l'école Napoléon-Bourassa.

Adopté unanimement.

Considérant le motif «période de probation, personnel cadre»;

HR 05.12.12
010

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'un congé sans traitement équivalent à cent pour cent (100 %) de sa tâche régulière de travail, pour la période du 9 janvier 2006 au 8 janvier 2007, soit accordé à madame Claire Bessette-Hébert, technicienne en informatique, classe principale, au Service des technologies de l'information.

Adopté unanimement.

08.3 CONGÉ SABBATIQUE À TRAITEMENT DIFFÉRÉ (document RH 05.12.12-08.3)

**HR 05.12.12
011**

Il est proposé par madame Huguette Cardinal :

Qu'un congé sabbatique à traitement différé soit accordé à madame Édith Lachance, enseignante à l'école Mgr-Euclide-Théberge, selon les modalités définies ci-après :

- plan de deux ans;
- pourcentage du traitement : 75%;
- congé sabbatique : les 100 premiers jours de l'année scolaire 2007-2008.

Adopté unanimement.

08.4 ENGAGEMENTS (document RH 05.12.12-08.4)

**HR 05.12.12
012**

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Vicky Beauregard soit engagée pour un poste régulier à temps plein à caractère cyclique (30 heures par semaine) de responsable d'un service de garde, à l'école Marie-Rivier et ce, à compter du 21 novembre 2005.

Adopté unanimement.

**HR 05.12.12
013**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Mélanie Benoit soit engagée pour un poste régulier à temps plein à caractère cyclique (35 heures par semaine) de responsable d'un service de garde, à l'école Saint-Blaise et ce, à compter du 21 novembre 2005.

Adopté unanimement.

**HR 05.12.12
014**

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, monsieur Marc Normandin soit engagé pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'opérateur en informatique, classe I, au Service des technologies de l'information et ce, à compter du 13 décembre 2005.

Adopté unanimement.

**HR 05.12.12
015**

Il est proposé par madame Suzanne Méthé :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, monsieur Patrick

Paquet soit engagé pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) d'opérateur en informatique, classe I, au Service des technologies de l'information et ce, à compter du 13 décembre 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.12.12
016

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Charles Paquette soit engagé pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de technicien en organisation scolaire à l'école Mgr-Euclide-Théberge et ce, à compter du 6 décembre 2005.

Adopté unanimement.

HR 05.12.14
017

Il est proposé par madame Josiane Fabry :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mireille Lussier soit engagée pour un poste régulier à temps partiel (21,5 heures par semaine) d'animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire pour le secteur Iberville et ce, à compter du 9 janvier 2006.

Adopté unanimement.

08.5 NOMINATION

HR 05.12.12
018

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que sur recommandation du comité de sélection, monsieur Jean-Paul Jacques directeur adjoint au Service des ressources financières, soit nommé au poste de directeur du Service des ressources financières et ce, à compter du 12 décembre 2005.

Adopté unanimement.

08.6 CHOIX DE LIMITE CSST (document RH 05.12.12-08.6)

Attendu que le Règlement sur l'ajustement rétrospectif de la cotisation prévoit que l'employeur assujéti au régime rétrospectif ou qui demande à l'être, pour une année de cotisation, doit faire parvenir à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) une attestation indiquant jusqu'à concurrence de quelle limite il choisit d'assumer le coût de chaque accident du travail ou maladie professionnelle survenu dans son entreprise;

HR 05.12.12
019

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que la Commission scolaire des Hautes-Rivières approuve la recommandation soumise à l'effet d'opter pour un montant équivalant à six fois le maximum annuel assurable de l'année de cotisation 2006.

Adopté unanimement.

09.1 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES DU 26 OCTOBRE 2005 (document RF 2005.12.12-09.1)

Dépôt de la liste des comptes à payer du 26 octobre 2005, pour un montant de 3 672 586,65 \$

vérifiée par monsieur Claude Monty (document RF 2005.12.12-09.1).

**09.2 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DES HAUTES-RIVIÈRES DU 9 NOVEMBRE 2005 (document RF 2005.12.12-09.2)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 9 novembre 2005, pour un montant de 2 453 733,30 \$ vérifiée par madame Andrée Bouchard (document RF 2005.12.12-09.2).

**09.3 LISTE DES COMPTES À PAYER DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DES HAUTES-RIVIÈRES DU 23 NOVEMBRE 2005 (document RF 2005.12.12-09.3)**

Dépôt de la liste des comptes à payer du 23 novembre 2005, pour un montant de 3 384 724,74 \$ vérifiée par monsieur Yvon Pineault (document RF 2005.12.12-09.3).

09.4 OFFRE DE SERVICES BANCAIRES (document déposé séance tenante RF 2005.12.12-09.4)

Considérant les résultats démontrés dans le tableau comparatif du document RF 2005.12.12-09.4;

Considérant que la soumission déposée par la Banque Nationale du Canada répond aux exigences du devis descriptif;

**HR 05.12.12
020**

Il est proposé par madame Erminia Merlo :

Que la présidente et le directeur général de la Commission scolaire soient autorisés à signer l'entente de services financiers avec la Banque Nationale du Canada, pour une période de cinq ans, aux conditions énumérées dans sa soumission y compris celle prévue à l'option II pour le calcul des intérêts sur les soldes créditeurs.

Adopté unanimement.

10.1 ADJUDICATION DE CONTRATS :

**10.1.1 DUPLICATEURS/IMPRIMANTES HAUTE VITESSE, 28 ÉTABLISSEMENTS
(document RM 05.12.12-10.1.1)**

Après discussion, ce point est reporté à une séance ultérieure.

**10.1.2 ACQUISITION D'UN PONT ÉLÉVATEUR DE TYPE CISEAU, ÉCOLE
PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (document RM 05.12.12-10.1.2)**

Suite à l'analyse des soumissions reçues :

**HR 05.12.12
021**

Il est proposé par madame Micheline Sauvé :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Snap-On Canada Ltée le contrat d'acquisition d'un pont élévateur de type ciseau au montant de 23 021,17 \$ (taxes incluses).

Adopté à l'unanimité.

10.1.3 ACQUISITION DE FRAISEUSES VERTICALES NEUVES, ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (document RM 05.12.12-10.1.3)

Suite à l'analyse des soumissions reçues :

**HR 05.12.12
022**

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Séguin Machinerie Ltée, le contrat d'acquisition de 2 fraiseuses verticales neuves au montant de 34 452,29 \$ (taxes incluses).

Adopté à l'unanimité.

10.1.4 ACQUISITION DE 21 MICRO-ORDINATEURS POUR LABORATOIRE D'ARPENTAGE, ÉCOLE PROFESSIONNELLE DE MÉTIERS (document RM 05.12.12-10.1.4)

Suite à l'analyse des soumissions reçues :

**HR 05.12.12
023**

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Les Ordinateurs Prosys-Tec Inc., le contrat d'acquisition de 21 micro-ordinateurs pour le laboratoire informatique d'arpentage de l'École professionnelle de métiers au montant de 34 860,85 \$ (taxes incluses).

Adopté à l'unanimité.

10.2 ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS (document déposé séance tenante RM 05.12.12-10.2)

**HR 05.12.12
024**

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

D'accepter la recommandation d'engagement de professionnels tel qu'indiqué au tableau ci-dessous :

RECOMMANDATION D'ENGAGEMENT DE PROFESSIONNELS (En référence aux projets déposés dans le cadre de la mesure «maintien des bâtiments» présentée au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en septembre 2005)				
Code	Établissement	Projet	Prévision budgétaire	Recommandation
005	Paul-Germain-Ostiguy	Travaux de toiture	245 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
050	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur	Travaux de toiture	52 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
035	Crevier	Travaux de toiture	50 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
080	Marie-Rivier	Travaux de toiture	110 000 \$	Giroux, Carazzato, Société d'architecture
069	Mgr-Euclide-Théberge	Fenestration (secteur piscine)	70 000 \$	Leclerc et associés architectes
			TOTAL	527 000 \$

Adopté unanimement.

11. COMMISSAIRES – PARENTS

Madame Manon Côté mentionne que le Comité de parents a reçu, lors de sa séance du mois de novembre, madame Francine Grimard, directrice adjointe au Service des ressources éducatives aux jeunes, qui les a entretenu des services offerts aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (ÉHDAA).

Elle indique que la rencontre des présidents de conseils d'établissement s'est tenue, telle que prévue le 10 novembre dernier.

De plus, elle souligne la participation de représentants de la coopérative alimentaire «Les Horizons» de l'école Mgr-Euclide-Théberge à l'émission «L'épicerie» présentée à Radio Canada.

12.1 REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 05.12.12
025

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées aux élèves des deux groupes d'art dramatique, secondaire IV ainsi qu'à ceux du groupe de concentration théâtre, secondaire V, de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour la qualité de leur prestation dans le cadre de la pièce présentée les 1^{er} et 2 décembre derniers soit «Feydeau ouvre ses portes».

Que des félicitations soient également adressées à monsieur Éric Yelle, enseignant qui a accompagné ces élèves dans ce projet.

Adopté unanimement.

HR 05.12.12
026

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées aux élèves de l'option musique de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ainsi qu'à leurs enseignants, madame Johanne Tétreault et monsieur Mario Charbonneau pour le concert offert le 10 décembre dernier, lequel servait également d'évaluation pour les élèves.

Adopté unanimement.

HR 05.12.12
027

Il est proposé par monsieur Denis Roy :

Que des félicitations soient adressées à madame Lise Normandin, enseignante à l'école Notre-Dame-du-Sacré-Cœur et créatrice du «Club des 5». Cette année, ce club a fêté ses 20 ans, il contribue toujours à donner aux élèves le goût de la lecture.

Adopté unanimement.

HR 05.12.12
028

Il est proposé par monsieur Yvon Pineault :

Que des félicitations soient adressées aux membres de l'équipe de football «Les Obélix» de la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, lesquels ont remporté le Bol d'Or, lors du dernier match tenu à Trois-Rivières.

Que des remerciements soient transmis à l'entraîneur-chef, monsieur Marc Leboeuf ainsi qu'à ses assistants, messieurs Patrick Cyr, Martin Greendale, André Dion et Guy Boudrias pour leur dévouement auprès des membres de l'équipe.

Que des remerciements soient également transmis à monsieur Gilles Bariteau, directeur adjoint à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour son précieux support à l'organisation.

Adopté unanimement.

HR 05.12.12
029

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient adressées à l'équipe de l'école Mgr-Euclide-Théberge et plus particulièrement aux collaborateurs du projet de coopérative alimentaire «Les Horizons» pour tous les efforts investis dans la promotion de saines habitudes alimentaires chez les élèves.

Adopté unanimement.

HR 05.12.12
030

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que des félicitations soient adressées à l'équipe-école ainsi qu'aux élèves de l'école Mgr-Euclide-Théberge pour le taux de diplomation obtenu en 2004-2005, soit de 85,4 %. Le travail et les efforts de chacun a certainement contribué à l'atteinte de ce résultat.

Adopté unanimement.

HR 05.12.12
031

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que des félicitations soient adressées aux musiciens de l'Union musicale d'Iberville pour la qualité de leurs prestations offertes les 4 et 5 novembre ainsi que le 10 décembre dernier.

Adopté unanimement.

HR 05.12.12
032

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que des félicitations soient adressées aux élèves du programme cuisine d'établissement du Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot, lesquels ont élaboré le menu du brunch offert au bénéfice de la Société Saint-Vincent-de-Paul.

Adopté unanimement.

12.2 TERRAIN DE BALLE À L'ÉCOLE SACRÉ-CŒUR (SECTEUR SAINT-LUC) – DEMANDE D'INFORMATION

Monsieur François Blais s'enquiert des obligations et responsabilités respectives de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et de la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu quant à l'utilisation et l'entretien du terrain de balle de l'école Sacré-Cœur (secteur Saint-Luc).

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 05.12.12
033

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que la séance soit levée.

Adopté unanimement.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL